

## Avis de Soutenance

Monsieur Romaric NAZON

Droit Public

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

*La fin de la fiscalité locale*

dirigés par Monsieur Etienne DOUAT

Soutenance prévue le **lundi 27 novembre 2023** à 14h00

Lieu : Université de Montpellier Faculté de Droit et de Science politique - Bâtiment 1 39 rue de l'Université 34060 Montpellier Cedex 2

Salle : des Actes

### Composition du jury proposé

M. Etienne DOUAT	Université de Montpellier	Directeur de thèse
M. Jean-Luc ALBERT	Université Aix-Marseille (Aix-Marseille Université)	Rapporteur
M. Jean-François CALMETTE	Université de Perpignan (Université de Perpignan Via Domitia)	Rapporteur
Mme Laurence WEIL	Université de Montpellier	Examinatrice

**Mots-clés :** Collectivités territoriales, Finances publiques locales, Fiscalité locale, Décentralisation,

### Résumé :

Les impôts locaux avec pouvoir fiscal pour les collectivités territoriales sont progressivement démantelés par des allègements fiscaux de l'État qui aboutissent à la suppression de ces impôts. Le financement de la décentralisation dépend dès lors de plus en plus du partage de recettes fiscales nationales. L'impossible autonomie fiscale locale pousse à repenser les relations fiscales complexes entre l'État et les collectivités. La recreation d'un pouvoir fiscal local passerait par la concertation et la codécision entre l'État et les collectivités locales mais aussi, notamment, avec la crise de la démocratie représentative, entre des élus locaux et des citoyens. Cependant, la verticalité caractérise aujourd'hui les relations entre ces acteurs.